Inform'elles

Un lieu pour rompre *avec l'isolement*

Inauguré en mars dernier, l'accueil de jour Inform'elles (qui a ouvert ses portes en décembre 2012), poursuit ses missions d'accueil et de conseil à destination des femmes victimes de violences conjugales. Ce lieu d'écoute, situé dans les locaux des anciens Bains Douches de Souilhac, a, depuis son ouverture, accueilli 17 femmes (de 25 à 65 ans), de Tulle mais aussi des communes alentours.

Catherine Ducruezet, fondatrice de SOS violences conjugales, et Jeanne Itangu, conseillère en économie sociale et familiale.

« La plupart des femmes qui poussent la porte d'Inform'elles ont besoin de se confier sur ce qu'elles traversent. Mon rôle, en tant que conseillère en économie sociale et familiale, est de les rassurer, mais surtout de les orienter au mieux en fonction de leurs besoins », explique Jeanne Itangu, la personne en charge de l'accueil. Pour cette jeune femme, engagée contre toutes les formes d'injustices, le travail en direction des femmes est primordial. « J'ai effectué mon stage de 3e année dans l'association Solidarelles à Brive. Mon mémoire de formation sur le thème des violences conjugales et de la reconstruction m'a permis d'approfondir ce sujet. Toutes les injustices me touchent et me révoltent, c'est pour cette raison que j'ai voulu travailler dans ce domaine ».

Les femmes reçues dans cet accueil de jour peuvent venir seules ou avec leurs enfants (sans rendez-vous) chercher des conseils pratiques, du soutien ou tout simplement une oreille attentive. Ce lieu est destiné à rompre avec l'isolement, à réfléchir sur sa situation, tout en garantissant l'anonymat et surtout la confidentialité des échanges. « C'est sans jugement que j'écoute les femmes qui viennent me voir. Parfois, c'est un peu confus, il faut évaluer la situation, les orienter en fonction de leurs besoins. Par exemple, si une femme veut porter plainte, je prends rendez-vous avec l'assistance sociale du commissariat de police et je prépare l'entretien avec la personne. On a également de nombreux partenaires avec lesquels nous échangeons régulièrement, c'est indispensable ». (Quelques partenaires : la CPAM, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, le CCAS de Tulle, l'association Familles de France, les centres hospitaliers, la police, la gendarmerie, les Restos du Cœur…)

Lorsque les femmes victimes de violences conjugales viennent dans ce lieu, il n'y a aucune obligation de suivi, elles peuvent aller venir sans jugement ni pression de la part de la conseillère. Il y a deux types d'interventions : le suivi individualisé et des ateliers thématiques collectifs à destination des femmes victimes mais aussi des bénévoles de l'association. « Nous avons déjà proposé un atelier juridique animé par le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) durant lequel nous avons abordé différents thèmes sous la forme de jeux », explique Jeanne Itangu.

« Un accueil de jour de ce type offre un cadre plus souple aux femmes. C'est aussi un relais du dispositif déjà existant, explique Catherine Ducruezet, la fondatrice de SOS Violences conjugales (créée en avril 1990). Il y avait vraiment un manque en Corrèze, nous avions déjà l'urgence téléphonique mais il nous manquait ce lieu d'accueil. Chaque violence faite aux femmes n'attend pas une réponse unique. L'appel à projet national a été une opportunité que nous avons saisie immédiatement. Le Maire de Tulle, Bernard Combes, nous a également beaucoup soutenu dans nos démarches avec, entre autre, la mise à disposition de ce local ».

Inform'elles 19, Place Albert-Faucher, ouvert le lundi, jeudi et vendredi de 10h à 16h – Sans rendez-vous, contact : 05.55.21.92.47 ; Numéro national : 39 19 (appel gratuit) ; Association SOS violences conjugales : 05.55.88.20.02 ; centre d'hébergement Solidarelles : 05.55.88.03.51.

Repérer pour mieux aider les victimes de violences conjugales

Publié le 26 novembre 2013 à 9:48 dans la catégorie « **Santé** » par Jennifer BRESSAN. Photos : Sylvain MARCHOU.

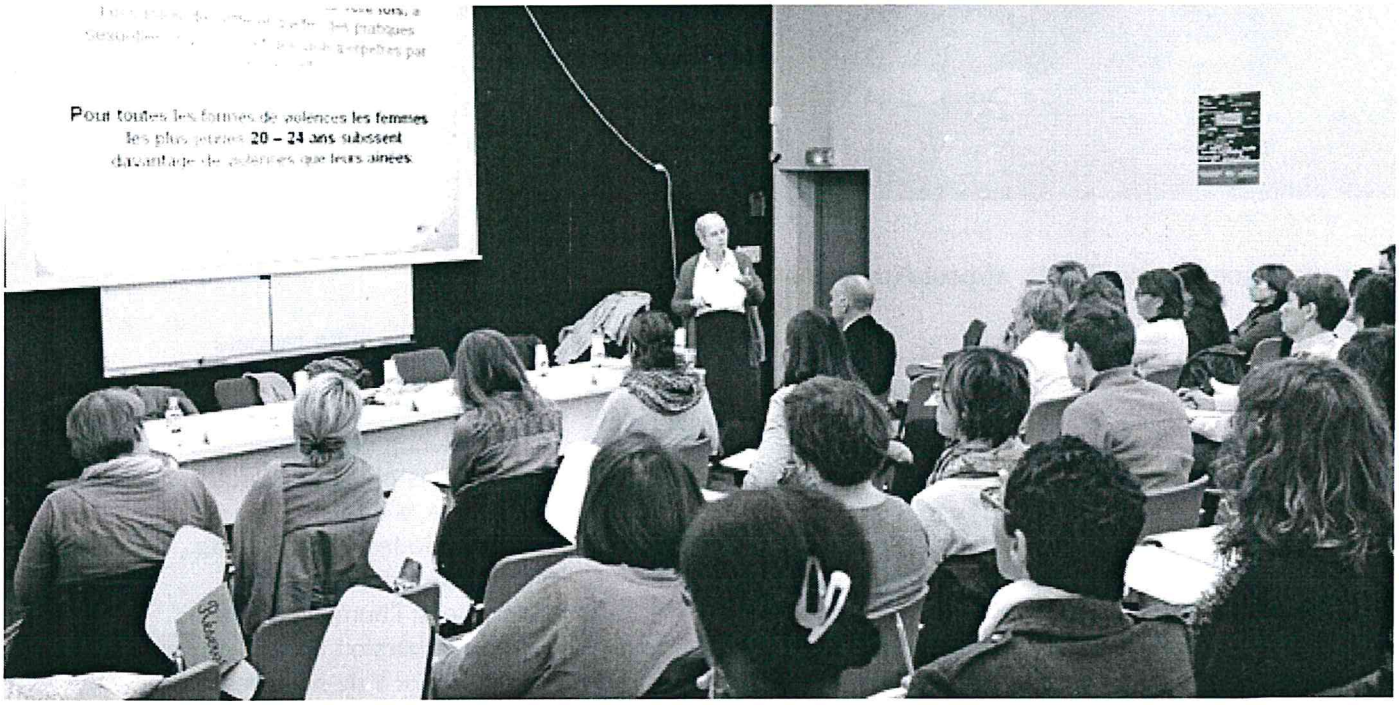

Le **rôle des professionnels** dans la **prise en charge des victimes et co-victimes de violences conjugales** était au cœur de la **première journée** organisée par l'**association SOS violences conjugales** vendredi à l'hôpital.

Marie-France Casalis, formatrice et porte parole du Collectif féministe contre le viol raconte l'histoire vraie d'une femme chez son médecin. Lors de l'examen, celui-ci s'aperçoit que son corps est parsemé de morsures. « Madame, il faut tout de suite que vous fassiez abattre votre chien! », s'exclame-t-il. « **Comment, aujourd'hui, un médecin de la région parisienne peut-il confondre des morsures de chien avec celles d'un homme?**« , questionne-t-elle. « Mais c'est parce que **c'est impensable**« , tranche-t-elle. **« C'est pour cela qu'il faut élargir son écran de réception. »**

Face à elle, des professionnels de santé, médecins et travailleurs sociaux, n'en perdent pas une miette. Sur le ton de l'humour, Marie-France Casalis vise un enjeu des plus importants: **faire évoluer les prises en charge** pour **mieux dépister les femmes victimes de violences conjugales** car elle le martèle, « ces femmes n'utilisent pas toujours les meilleures portes d'entrée pour signifier qu'elles sont battues ». D'où la nécessité de travailler sur la façon dont les femmes vont raconter leur histoire.

Armée de son expérience et d'un humour corrosif, elle prend un autre exemple avec **la confiscation des médicaments par un conjoint violent, surnommé Philibert, qui constitue une autre forme de**